

## **Reddition de comptes publique en ressources informationnelles**

Dans le cadre de la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement (article 16.7), le Collège Lionel-Groulx doit publier annuellement, au plus tard le 15 janvier de l'année suivant le dernier exercice financier, les faits saillants de la contribution des ressources informationnelles à la réalisation de la mission.

## **Rappel de la mission du Collège Lionel-Groulx**

Nous formons des générations étudiantes humanistes et citoyennes dans un milieu bienveillant. Nous favorisons la réussite éducative, l'accomplissement professionnel et personnel. Nous valorisons le partage et l'avancement des savoirs afin de collaborer pleinement au développement de la société québécoise dans le contexte des enjeux planétaires.

## **Sommaire des réalisations entre le 1<sup>er</sup> juillet 2023 et le 30 juin 2024**

- Remplacement des équipements informatiques des laboratoires accessibles aux étudiants dans le cadre de leur parcours de formation;
- Remplacement des équipements informatiques des enseignants et des autres personnels leur permettant d'avoir accès à des outils à jour;
- Mise à jour de plus de 220 logiciels utilisés dans les cours permettant une formation basée sur les dernières technologies disponibles;
- Soutien au processus d'élaboration des programmes d'études suivants : Techniques de Santé animale et Soins préhospitaliers d'urgence;
- Déploiement de technologies visant à réduire l'exposition aux menaces dans un contexte où les risques de cybersécurité sont de plus en plus une préoccupation dans tous les secteurs d'activité;
- Processus de sélection du fournisseur infonuagique afin que le Collège se conforme à la directive du ministère de la Cybersécurité et du numérique (MCN) visant la migration de notre centre de traitement de l'information vers l'infonuagique;
- Déploiement d'une version web de notre progiciel de gestion intégré pour le volet pédagogique;
- Finalement, les personnes étudiant à la formation continue suivent majoritairement leurs formations à distance, ce qui est rendu possible par la mise en place et le maintien des technologies requises.